

Période (médias)	Type	Description	Faute ou manquement	Fournisseurs / promoteurs / Firmes	Personne(s) impliquée(s) à la VdeM	Informations additionnelles	Connaissance du problème	Actions prises	Enq. int.	SQ / UPAC / Marteau
Sept. 2009	Conflit d'intérêts	<b>Compteur d'eau</b> Projet d'installation de compteurs d'eau dans les immeubles industriels, commerciaux et Institutionnelle.	<b>Conflit d'intérêts :</b> Firme qui a conseillé (BPR) la Ville très proche du soumissionnaire (Dessau). C'est à la demande de la Ville de Montréal que la firme d'Ingénierie BPR a participé au processus de sélection. On retrouve BPR à chacune des étapes: élaboration du projet dès 2005, établissement du devis pour l'appel de qualification, c'est-à-dire, l'explication technique des besoins de la Ville, participation aux séances d'information avec les candidats ainsi qu'appel de propositions et analyse de ces dernières. En bout de ligne, le contrat a été octroyé au consortium Génieau, formé de Dessau-Soprin et de l'entrepreneur Simard-Beaudry.	GÉNieau qui est un consortium de Simard-Beaudry (Tony Accurso) et Dessau	Frank Zampino (président CE)	Frank Zampino travaille aujourd'hui en tant que vice-président de l'entreprise Dessau, une autre entreprise du consortium GénieEAU. (Source: Radio-Canada, 6 avr. 2009) Deux autres anciens membres de l'administration municipale ont occupé des fonctions au sein d'entreprises liées au projet des compteurs d'eau. Robert Abdallah, ex-directeur général de la Ville, a été embauché à la direction de Gastler, une filiale de Simard-Beaudry, en novembre 2008. Yves Provost, responsable du dossier de l'eau à la Ville, a été embauché en décembre 2007 par la firme d'ingénieurs BPR, qui a rédigé l'appel d'offres du projet. (Source: Radio-Canada, 19 sept. 2012) Tony Accurso était mêlé à l'affaire des compteurs d'eau, qui a éclaté en 2009. Simard-Beaudry Construction s'était en effet associée au Groupe Conseil Dessau-Soprin pour former le consortium GÉNieau qui a obtenu en 2007 le contrat pour installer des compteurs d'eau dans les industries, les commerces et les institutions de la Ville de Montréal et optimiser son réseau d'eau. (Source: Radio-Canada, 19 sept. 2012) Dans une lettre qu'il a adressée au maire plus tôt dans la journée, M. Zampino affirme qu'il a séjourné deux fois, et à ses frais, sur le bateau de luxe de Tony Accurso, soit en janvier 2007 et en février 2008. M. Zampino était alors à la tête du puissant comité exécutif de la Ville de Montréal. (Source: La Presse, 03 avr. 2009) Un courriel aurait été envoyé par Réjean Lévesque (DP Service de l'eau) au comité. Yves Provost (DGA infrastruct., transp., envir.) ne l'aurait jamais transmis au CE ou au Maire (Source: Administration). Yves Provost a ensuite été embauché, en décembre 2008, par la firme BRP (Source: Radio-Canada, 19 sept. 2012).	Vérificateur général	Arrêt de l'octroi du contrat.  Défense d'une poursuite afin de contester les dommages pour la résiliation du contrat : Dessau et Simard-Beaudry réclamaient initialement 33,8 M\$. En janvier dernier, l'arbitre Claude Bisson a ramené à 7,8 M\$ le montant à verser aux deux firmes.	X	X

Période (médiat)	Type	Description	Faute ou manquement	Fournisseurs / promoteurs / Firmes	Personne(s) impliquée(s) à la VdeM	Informations additionnelles	Connaissance du problème	Actions prises	Enq. int.	SQ / UPAC / Marteau
Août 2009	Pots-de-vin	<b>Voyage de Robert Marcl (Directeur- Réalisation des travaux au SITE) avec Joe Borsellino.</b> Le directeur à la Réalisation des travaux, a fait un voyage en Italie en octobre 2008 avec Joe Borsellino, président de Construction Garnier.	Non-respect du guide de conduite.	Construction Garnier (Joe Borsellino)	Robert Marcl (directeur réalisation des travaux au SITE)	En plus de Robert Marcl, Joseph Borsellino avait aussi invité Yves Lortie, vice-président de la section infrastructures municipales chez la firme de génie-conseil Genlvar, ainsi que Jocelyn Dupuis, l'ex-directeur de la FTQ-Construction. (Source: 26 août 2009)  Un enquêteur de la commission Charbonneau a identifié mercredi l'entrepreneur Nicolo Milloto comme l'intermédiaire entre les têtes dirigeantes de la mafia et l'industrie de la construction. La fille de Nicolo Milloto, Caterina, est ingénieure depuis 2010 pour le Groupe SM, de l'homme d'affaires Bernard Poulin. Auparavant, Caterina Milloto était fonctionnaire au SITE de la Ville de Montréal. Elle y était sous la responsabilité de Robert Marcl, qui a été congédié à la suite d'un voyage en Italie avec l'entrepreneur Joe Borsellino (Construction Garnier) et l'ex-directeur de la FTQ-Construction, Jocelyn Dupuis. Caterina Milloto a démissionné de la ville le 16 octobre 2010. (Source: Le Devoir, 27 sept. 2012)	Courriel reçu par Gérald Tremblay et transféré au SCG (anciennement enquêtes internes)	Enquête interne.  Démission de M. Marcl le 1er août 2009, suite à la rencontre avec les enquêteurs dans le cadre de l'enquête interne.	X	X
Oct-09	Rapport I						26 octobre 2009			
Oct. 2009	Financement occulte	<b>Benoit Labonté - Financement campagne de Vision Montréal</b> L'élú aurait reçu, entre le 6 février 2008 et mars 2008, la somme de 211 500 \$ pour financer sa campagne pour devenir chef du parti Vision Montréal. Douze rencontres auraient eu lieu avec une douzaine d'entrepreneurs.  Un premier volet de l'enquête de TVA avait révélé que M. Labonté aurait obtenu 25 000 \$ en argent comptant de la part de l'une des trois compagnies impliquées directement dans le scandale des compteurs d'eau, mais pas celle de Tony Accurso. L'ancien chef de l'opposition à Montréal, Benoit Labonté, a reçu de 25 000 \$ à 30 000 \$ de l'ex-entrepreneur Lino Zambito, lors de la campagne à la mairie de 2009. Le témoin a indiqué devant la commission Charbonneau avoir contribué à la caisse électorale de Vision Montréal même s'il ne résidait pas sur l'île.	Manque d'intégrité (contacts téléphoniques et rencontres entre M.Labonté et M. Accurso). Financement occulte. Contribution illégale (don maximal permis aux élections municipales est de 1 000 \$. De plus, un citoyen peut seulement contribuer en argent aux candidats de la municipalité où il réside).	211 500 \$ --> Divers entrepreneurs 25 000 \$ comptant --> Tony Accurso 25 000 \$ à 30 000 \$ --> Lino Zambito	Benoit Labonté (chef de Vision Montréal)	Trois compagnies privées sont directement impliquées dans le contrat des compteurs d'eau accordé par la Ville de Montréal. La première est BPR, qui a été embauchée par la Ville pour préparer l'appel d'offres, les cahiers de charge et pour superviser l'évaluation des soumissions. (Source: Canoe 17 oct. 2009)	Journaliste	Démission (au départ, M.Labonté ne souhaitait pas démissionner).  Directeur général des élections (DGE) a examiné le dossier de l'ancien chef de l'opposition à Montréal.		
N/A (2010)	Financement du parti	<b>Arrêt des dons anonymes au parti Union Montréal</b>								

Periode (médiat)	Type	Description	Faute ou manquement	Fournisseurs / promoteurs / Firmes	Personne(s) impliquée(s) à la VdeM	Informations additionnelles	Connaissance du problème	Actions prises	Enq. int.	SQ / UPAC / Marteau
N/A (fév. 2010)	Pornographie	<b>Pornographie Internet - Jean-Claude Boulerice</b> Utilisation, sur le temps de travail, de l'équipement informatique pour consulter des sites pornographiques.	Utilisation de l'équipement de travail à des fins personnelles, entre autre, en consultant des sites pornographiques et accéder à des forums de discussion, sur les heures normales de travail et en temps supplémentaire. Avoir exposé l'employeur à des préjudices à sa réputation. Avoir déployé des moyens pour contourner les systèmes de sécurité informatique. Avoir utilisé des équipements de la Ville afin de commettre des actes pour lesquels Il fait actuellement l'objet d'accusation criminelle.		Jean-Claude Boulerice (agent de distribution d'appareils motorisés)		SCG	Suspension puis congédiement de M. Boulerice le 22 février 2010.  Procès à venir.	X	
avril 2010	Rapport II						19 avril 2010			
Mai 2010	Mauvaise gestion	<b>Projet Marc-Aurèle-Fortin</b> Un terrain a été vendu à un prix cinq fois moins élevé que celui payé par la Ville il y a 20 ans. En 1980, la Ville achète pour 7,7 M\$ un terrain d'une superficie de 2 Mpi2. En 2009, elle revend des terrains pour 1,5 M\$ au Consortium Petra de Saint-Luc dirigé par Giuseppe Borsellino.	Non-respect du guide de conduite (manque de transparence: le vérificateur s'était interrogé sur le processus de sélection de l'acheteur puisqu'un promoteur avec un meilleur pointage avait été écarté.)	Consortium Petra de Saint-Luc (dirigé par Giuseppe Borsellino)	Martial Fillion (DG SHDM)	Deux des terrains ont été vendus aux deux enfants de Pierre Santamaria, qui occupait à l'époque le poste de DA à Rivière-des-Prairies. Ces derniers auraient économisé ensemble 200 000 \$ par rapport à l'évaluation municipale. Dans le reportage, Pierre Santamaria rétorque que Giuseppe Borsellino connaît ses enfants depuis leur naissance, il y a une quarantaine d'années. (Source: La Presse, 19 avr. 2012, parlant d'un reportage de l'émission Enquête)	En 2010, le VG fait des travaux et relève certaines anomalies. En 2012, le SCG fait des analyses et transfère le dossier à l'escouade Marteau (UPAC).	Enquêtes internes.	X	X
N/A (mai 2010)	Conflit d'intérêts	<b>Santamaria</b> M. Borcellino a fait le projet du domaine Chartier à Saint-Léonard. Dans le cadre de l'enquête du bureau du contrôleur général sur le projet Marc-Aurèle-Fortin, la Ville a découvert que deux terrains ont été vendus en dessus du prix de vente des autres terrains (3 \$ plutôt que 12 \$ du pied carré) au fils et à la fille de Pierre Santamaria (DA de Saint-Léonard puis DA de RDP-PAT au temps de la vente du terrain Marc-Aurèle-Fortin à Giuseppe Borsellino).	Conflit d'intérêts	Consortium Petra de Saint-Luc (dirigé par Giuseppe Borsellino)	Pierre Santamaria (DA)		En enquêtant sur le dossier Marc-Aurèle-Fortin	Enquête interne. Dépôt du dossier à l'escouade Marteau (fév. 2012).	X	X

Periode (medias)	Type	Description	Faute ou manquement	Fournisseurs / promoteurs / Firmes	Personne(s) impliquée(s) à la VdeM	Informations additionnelles	Connaissance du problème	Actions prises	Enq. int.	SQ / UPAC / Marteau
Mai 2010	Trafic d'influence	<p>SPVM - BCIA</p> <p>Quatre années à surveiller les locaux du SPVM sans que les élus n'approuvent un contrat. Entente verbale (pas de contrat depuis 2006).</p> <p>Contrat obtenu en janvier 2004: Montréal a payé l'ancienne firme de sécurité BCIA beaucoup plus cher que ce que prévoyait son contrat. C'est ce que permet de constater une vérification du ministère des Affaires municipales (MAMROT). En gonflant certaines factures, l'entreprise a touché ainsi 43 % de plus que prévu en 2008.</p>	<p>Non respect des règles administratives (non-respect de la délégation de pouvoir: pas de dossier décisionnel pour approbation du CE, CM ou CA)</p> <p>Mauvaise gestion (l'entreprise a dérogé à plusieurs points de l'offre faite à la Ville à l'époque. Elle a ainsi augmenté de 18 % le taux horaire qu'elle facturait à Montréal. Le contrat prévoyait que Montréal verse 16,65 \$ par heure travaillée par chacun des agents de sécurité. Or, sur ses factures, l'entreprise réclamait plutôt 19,62 \$).</p>	BCIA (Luigi Coretti)	Yvan Delorme (Dir. Police)	<p>Luigi Coretti est un ami de l'ancien député libéral et ex-ministre de la Famille Tony Tomassi, qui fait face à des accusations de fraude envers le gouvernement et d'abus de confiance par un fonctionnaire public. M. Tomassi aurait utilisé une carte de crédit appartenant à l'entreprise de l'homme d'affaires Coretti. (Source: Le Devoir, 26 juin 2012)</p> <p>BCIA est cette firme qui a assuré gratuitement la surveillance de la maison de Frank Zampino à compter de 2006, selon ce qu'ont affirmé à La Presse quatre anciens employés. Ce service lui a été rendu pendant qu'il était président du comité exécutif de la Ville et après sa démission, en 2008. (Source: La Presse, 15 mai 2010)</p> <p>Le président de BCIA, Luigi Coretti, a eu des contacts personnels avec Yvan Delorme avant qu'il ne soit nommé chef du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), en 2005. Selon deux ex-policiers, M. Coretti a invité M. Delorme au restaurant au moins deux fois. (Source: La Presse, 15 mai 2010)</p> <p>Guy Bessette et Antoine Bastien, deux ex-enquêteurs de la police de Montréal qui ont travaillé pour BCIA, affirment avoir participé en 2005 à une activité de financement du parti du maire Tremblay sans avoir payé leur place à 1 000 \$. « Luigi Coretti nous a donné un billet, on ne l'a pas payé, raconte Antoine Bastien. On n'avait pas le choix, il fallait y aller. Coretti avait acheté la table». (Source: La Presse, 15 mai 2010)</p> <p>Les gens interrogés par l'enquêteur (GRC) auraient raconté que Luigi Coretti, de BCIA, se vantait à qui voulait bien l'entendre qu'il était un homme influent puisqu'il était à l'origine de l'embauche d'Yvan Delorme comme chef du SPVM. Cela aurait été possible, expliquait-il, grâce à son ami Tony Tomassi, alors ministre de la Famille, qui lui aurait donné accès au ministre Jacques Dupuis. Le chef de police aurait été vu à plusieurs reprises dans les bureaux de BCIA, situés, jusqu'en 2007, dans le même édifice que Louisbourg Construction appartenant à Tony Accurso, lui-même ami intime de Frank Zampino. Yvan Delorme chercherait à influencer des municipalités en périphérie de MTL pour qu'elles retiennent les services de BCIA en matière de sécurité. (Source: Le Devoir, 16 avril 2011)</p>	Vérificateur général - rapport annuel 2009 présenté en mai 2010	En 2012, la Ville confie désormais aux cois bleus la surveillance de ces trois immeubles. Comme elle fait le travail elle-même, le SPVM n'a plus à renouveler et à octroyer ce type de contrat.	X	X

Période (médias)	Type	Description	Faute ou manquement	Fournisseurs / promoteurs / Firmes	Personne(s) impliquée(s) à la VdeM	Informations additionnelles	Connaissance du problème	Actions prises	Enq. int.	SQ / UPAC / Marteau
Mai 2010	Mauvaise gestion	<p><b>Contrats TELUS octroyés en 2008</b></p> <p>Manque de précision des devis et le vérificateur général constate que les contrats accordés ne permettront pas de réaliser les économies espérées de 50 M\$.</p> <p>Retard important dans la prise en charge du réseau (même deux ans après l'octroi des deux contrats de 82 M\$).</p> <p>Dépassements de coûts d'au moins 20 % dans ce projet.</p>	Mauvaise évaluation des besoins de départ et manque de contrôle dans le suivi des contrats.	TELUS	Daniel Malo (Dir. Tech. inf.) Gilles Parent (c/s Informatique)	<p>Le vérificateur général et les partis de l'opposition ont vivement critiqué le directeur général, Louis Roquet, pour avoir expédié un exemplaire confidentiel du rapport à TELUS. (Source: Canoe, 04 juin 2010). Par ailleurs, entre le printemps 2006 et le printemps 2008, Louis Roquet a occupé le poste de président du conseil d'administration de SOVERDI, une société dont la mission est de verdir les lieux publics. Or, SOVERDI a comme principal partenaire financier Telus. (Source: Canoe, 13 mai 2010).</p> <p>Telus avait puissamment appuyé un projet du maire Tremblay, en finançant pour 1 M\$ la Société de verdissement de Montréal, de 2007 à 2009. (Source: La Presse, 20 oct. 2009)</p>	Vérificateur général - rapport annuel 2009 présenté en mai 2010	<p>Mise en place d'un comité de résolution des enjeux regroupant des décideurs de la Ville et de Telus.</p> <p>Revue diligente faite en vue d'ajuster certains aspects techniques suite à la prise en charge du fournisseur. Un addenda a été fait à cet effet.</p> <p>Enquête Interne à partir de 2008.</p>	X	X
Mai 2010	Pots-de-vin	<p><b>Ahuntsic-Cartierville - Daniel Labrecque</b></p> <p>Le voyage de golf au Portugal en avril 2007 avec Jean-Guy Sainte-Croix, un entrepreneur à qui l'arrondissement a octroyé des contrats de déneigement.</p> <p>Il s'autorisait lui-même le remboursement de certaines dépenses.</p>	Non-respect du guide de conduite (avoir contrevenu à son obligation d'intégrité et de loyauté en se mettant dans une situation de conflit d'intérêts).	Jean-Guy Sainte-Croix	Daniel Labrecque (c/d voirie et adj. Directeur TP)		SCG	Congélement de M. Labrecque le 29 janvier 2008.	X	X
Août 2010	Pots-de-vin	<p><b>Saint-Léonard - John Lisella, c/m Saint-Léonard</b></p> <p>Il est accusé d'avoir accepté ou convenu d'accepter une récompense de la part d'un entrepreneur (Alain Bélanger) qui obtenait des contrats de tonte de pelouse.</p>	<p>Non-respect du guide de conduite (accepté une somme d'argent).</p> <p>Abus de confiance.</p> <p>Avoir aidé à obtenir ou à empêcher l'adoption d'une mesure ou résolution.</p>	Alain Bélanger	John Lisella (contremaître à Saint-Léonard)		SPVM transfère le dossier à la SQ	Jean Lisella a été pris en flagrant délit lorsqu'il a accepté de l'argent d'un agent double. Accusation. Départ de M. Lisella le 01 octobre 2012 (Il était alors sous le coup d'une suspension).	X	X
nov. 2010	Création du Service du contrôleur général									

Periode (medias)	Type	Description	Faute ou manquement	Fournisseurs / promoteurs / Firmes	Personne(s) impliquée(s) à la VdeM	Informations additionnelles	Connaissance du problème	Actions prises	Enq. int.	SQ / UPAC / Marteau
Nov. 2010	Pots-de-vin	Faubourg Pointe-aux-Prairies Laurent Gravel occupait les fonctions de chef de division ingénierie au bureau d'études techniques de l'arrondissement RDP-PAT. On lui reproche d'avoir accepté des billets de hockey, des repas payés et d'avoir utilisé un lien électronique privilégié dans ses relations avec un représentant.	Non-respect du guide de conduite (proximité avec des entrepreneurs).	Énergie carboneutre et Mirabeau construction (Domenico Arcuri)	Laurent Gravel (c/d ingénierie)	Le fonctionnaire a été réembauché en 2009 par Rescomdev (promoteur du projet d'habitation Faubourg Pointe-aux-Prairies). (Source: La Presse, 28 fév. 2011)	SCG	Enquêtes internes.  Suspension sans solde en nov. 2010, puis congédiement de Laurent Gravel le 9 décembre 2010.  Resserrement des règles après emploi.	X	X
	Conflit d'intérêts	RDP-PAT - Réfection de la 32e Avenue par la firme Jeskar La facture a bondi de près de 30 % en raison de nombreux extras et «imprévus». Au final, les travaux dans cette portion de 330 mètres de voirie auront coûté aux contribuables près de 900 000\$ au lieu des 693 000 \$ prévus initialement. La surveillance des travaux était effectuée par la firme Séguin Groupe Conseil.  On note des distorsions entre les prévisions et le résultat final. Exemple: la quantité livrée de pierres prémélangées dans le cadre de ce chantier a été de 893 tonnes au lieu des 50 tonnes prévues.	Dépassement de coût	Jeskar			Suzanne Descarie (élue mun. RDP-PAT)	Enquête interne et transmission à la SQ.	X	X
Nov. 2010		SPVM - Sécur-Action Prix proposé par l'entreprise était anormalement bas.  Suite au résultat de deux enquêtes assez probantes, le maire et le SPVM décident de chasser Sécur-Action de leurs locaux à compter du 30 septembre prochain.				En entrevue à The Gazette, le nouveau directeur du SPVM, Marc Parent, avait clairement indiqué que «c'est l'entreprise» qui posait problème et non ses employés. (Source: La Presse, 28 sept. 2010)  La firme dirigée par Éric Beaupré allait se voir attribuer, à la suite d'un appel d'offres, le contrat de surveillance du quartier général de la police de Montréal. Un contrat de 874 802 \$ pour un an. Sécur-Action avait été choisie au printemps dernier par l'ex-chef de police de Montréal Yvan Delorme pour remplacer en catastrophe la firme BCIA, en faillite. Faute de contrat en bonne et due forme, Sécur-Action fonctionnait depuis par bon de commande. (Source: La Presse, 28 sept. 2010)  Sécur-Action a décroché deux autres contrats avec la Ville de Montréal. Elle effectue de la surveillance dans l'arrondissement d'Outremont et dans une usine de traitement des eaux usées. (Source: La Presse, 25 sept. 2010)	Ce sont en fait deux enquêtes de haut niveau qui se sont enclenchées en parallèle. L'une par la Ville (comité de vérification du SCG et SPVM), l'autre par la division des affaires internes du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM).	Le maire de Montréal a d'illigé une enquête pour en savoir plus sur cette firme existant depuis 10 ans, mais rachetée en novembre 2009 par Éric Beaupré. L'homme possédait déjà deux autres agences, strict et Serca.	X	

Periode (médiat)	Type	Description	Faute ou manquement	Fournisseurs / promoteurs / Firmes	Personne(s) impliquée(s) à la VdeM	Informations additionnelles	Connaissance du probleme	Actions prises	Enq. int.	SQ / UPAC / Marteau
Févr. 2011	Favoritisme	<b>Ouverture des courriels administratifs du Verificateur général</b> Enquête sur le VG découlant d'irrégularités au niveau de l'octroi de contrats		Traduction XP	Jacques Bergeron (vérificateur général)		Plainte auprès du président du comité de vérification.	Enquête interne.  Défense suite à une poursuite visant à clarifier les pouvoirs de l'administration pour les enquêtes de fonctionnaires lors de manquements  Le maire a demandé l'arrêt de la vérification des courriels à l'intérieur de 24 heures.	X	
N/A (juil.)	Fraude	<b>André Lessard - Suvention rénovation d'un Immeuble</b> M. Lessard (c/d dév. social) est le propriétaire d'un immeuble sur l'avenue Papineau. Il a appliqué pour une subvention de rénovation d'immeuble octroyée par la Ville de Montréal. Dans le programme, il y avait des règles à respecter (travaux effectués par un entrepreneur, montant maximum pour les coûts des loyers, le propriétaire doit habiter dans l'immeuble). M. Lessard n'a pas respecté les règles et a produit de faux documents.	Suite à l'inspection, le propriétaire devait exécuter des travaux et fournir un document signé par l'entrepreneur (attestant que les travaux ont été réalisés). M. Lessard a produit de faux documents. Fournir une fausse adresse (il y aurait des périodes dans lesquelles il n'habitait pas l'immeuble). Location du logement au dessus du prix maximal.		André Lessard (c/d dév. Social)		Plainte anonyme au SCG	Enquête interne.  Congédiement de M. Lessard le 29 juill. 2011.  Réclamation d'une partie du montant de la subvention.  Accusation de fraude, fabrication de faux et usage de fonds.  Envoi du dossier au SPVM.	X	

Periode (médiat)	Type	Description	Faute ou manquement	Fournisseurs / promoteurs / Firmes	Personne(s) impliquée(s) à la VdeM	Informations additionnelles	Connaissance du probleme	Actions prises	Enq. int.	SQ / UPAC / Marteau	
Mai 2011	Favoritisme	<b>Ouverture des courriels administratifs à l'arrondissement de Lachine</b> La Ville soupçonnait M. Dauphin d'avoir favorisé Mindev, une entreprise de l'arrondissement de Lachine, pour l'octroi d'une subvention de 1,5 M\$ pour acquérir une usine en faillite. Enquête de la Ville sur l'octroi d'une subvention de 1,5 M\$ à une entreprise	Favoritisme. ingérence et/ou pression politiques sur des fonctionnaires.	Mindev (propriété de Frank Mincicucci, aussi haut dirigeant chez Simard-Beaudry, de Tony Accurso)	Claude Dauphin (élu mun.) Pierre Berdardin (DA Lachine) Fonctionnaires (qui ont subi les pressions)	M. Dauphin a admis au journaliste Alain Gravel, de l'émission Enquête, avoir rencontré plusieurs fois à son bureau l'entrepreneur en construction Tony Maggi. « Il est venu dans mon bureau, de mémoire, il était accompagné de fonctionnaires de mon arrondissement. Je dirais qu'il est venu à peu près à quatre reprises », a précisé Claude Dauphin. (Source: Radio-Canada, 24 avril 2012)  Mindev, qui n'a finalement reçu que près de 500 000 \$ en subvention, a confié la décontamination des sols aux entreprises Simard-Beaudry et Écolosol, qui ont toutes deux comme actionnaire Tony Accurso. (Source: Radio-Canada, 12 mai 2011)	SCG	Enquête interne (ouverture de courriels de M. Dauphin) Après avoir initialement nié la tenue de l'enquête, le maire de Montréal, Gérald Tremblay, avat par la suite indiqué que l'enquête avait révélé des « faits troublants » et ajoutés que le dossier avait été transmis aux autorités policières. Entente de règlement 115 000 \$ Corrections prises dans la gouvernance de dossiers corporatifs.	X	X	
Janv. 2012	Rapport III							4 janvier 2012			
2012	Commission Charbonneau										
Juin 2012	Lettre transmise le 05 juin à Lise Thériault et Laurent Lessard pour demander la modification de la Loi 35. Soumis à la règle du plus bas soumissionnaire, le marché montréalais est toujours dominé par certaines entreprises.										
Oct. 2012	Suspension l'attribution de contrats le temps que Québec corrige les failles dans la loi 35.										

Periode (medias)	Type	Description	Faute ou manquement	Fournisseurs / promoteurs / Firmes	Personne(s) impliquée(s) à la VdeM	Informations additionnelles	Connaissance du problème	Actions prises	Enq. int.	SQ / UPAC / Marteau
2004	Pots-de-vin et trafic d'influence	<b>Saint-Laurent - Grundman / Dusseault</b> Des élus ont exercé un trafic d'influence en vue de modifier le zonage dans l'arrondissement de Saint-Laurent.	Les élus avaient accepté en avril 2003, un pot-de-vin de 75 000 \$ d'un promoteur immobilier afin d'exercer leur influence pour faire changer un règlement de zonage aux fins de la construction d'un complexe immobilier sur le boulevard Henri-Bourassa.	José Sardano Luis Vitorino	Irving Grundman (cons. mun.) René Dussault (cons. mun.)		SPVM transfère le dossier à la SQ	Clauses de collusion dans le cahier des charges (2009).  Les deux conseillers ont été condamnés à 23 mois de prison avec sursis auxquels s'ajoute une amende de 50 000 \$ pour Grundman et de 25 000 \$ pour Dussault.		X
Mai 2004	Pots-de-vin	<b>Saint-Laurent - Robert Fortin (DA)</b> Le directeur de l'arrondissement de Saint-Laurent accepte des pots-de-vin.	Paolo Catania (fils de Frank Catania) aurait payé le voyage de M. Fortin et de sa femme en Toscane, où il l'accompagnait avec sa propre femme. La facture s'élevait à 6 602 \$.  Il a reçu un tracteur Kubota d'une valeur de 28 000 \$ de la firme infrabec (Zambito).  Il a donné des contrats à Catania pour plus de 23,5 M\$ entre 1997 et 2004.	Catania Zambito (Infrabec)	Robert Fortin (dir. arr.)			Démission.  Reconnu coupable d'abus de confiance, condamné à 200 heures de travaux communautaires, et congédié. Personne n'a été accusé chez infrabec.	X	X
Juin 2005	Trafic d'influence	<b>Sud-Ouest - Paniers récupérateurs</b> Pression politique pour l'achat de 500 paniers en 2004 et 414 en 2005. Les observations des résultats qui découlent d'un projet pilote (sur l'installation et l'utilisation de paniers récupérateurs pour égouts pluviaux) ne sont pas concluants.	Non-respect des règles de délégation de pouvoir (la règle veut que la « Recommandation » d'un sommaire décisionnel aux instances soit signée par le DA et jamais par un élu. Suite au refus des gestionnaires à signer le sommaire, les sec. D'arr. et de dir. ont été désignés respectivement responsable du dossier et endosseur. La recommandation aux instances qui fait foi d'autoriser, d'accorder et d'imputer une dépense a été signée par le conseiller du district Émard)	Construction Garnier (membre du CA: Joe Borsellino)	Line Hamel (cons. de ville) Ronald Bossy (cons. de ville) Robert Bousquet (cons. mun.)	Les Infos recueillies au cours de l'enquête menée par un agent techn. de l'arr. du Sud-Ouest nous indiquent d'une part que M. Pierre Bourque (ex. maire de Montréal et à cette époque chef de l'opposition (Vision Montréal)) a demandé à André Campeau (c/d de la division laboratoire) de « pousser » ce produit auprès de la direction et des arrondissements. Au Sud-Ouest, le parti Vision Montréal (opposition) était majoritaire et l'insistance pour l'utilisation de ces paniers était devenue une situation conflictuelle entre les élus et l'administration du Sud-Ouest, entre autres, de la Direction des TP. (Source: rapport d'enquête interne)	Enquête interne. Dossier transmis par le SCG à la SQ.	X		

Période (médias)	Type	Description	Faute ou manquement	Fournisseurs / promoteurs / Firmes	Personne(s) impliquée(s) à la VdeM	Informations additionnelles	Connaissance du problème	Actions prises	Enq. int.	SQ / UPAC / Marteau
2007	Trafic d'influence	<b>Sud-Ouest - Michel Hamel</b> Michel Hamel, entrepreneur et père d'une conseillère municipale, fait du trafic d'influence auprès d'un promoteur.	En 2004, fausse représentation auprès d'un promoteur. Il aurait soutiré des milliers de dollars à un promoteur qui tente de redévelopper l'édifice RCA Victor, situé dans le district représenté par sa fille, la conseillère de Vision Montréal dans Saint-Henri-Petite-Bourgogne - Pointe-Saint-Charles (Michel Hamel aurait demandé de l'argent à M. Rousseau: 75 000 \$ à verser en plusieurs fois, à chaque étape franchie par le projet immobilier au conseil d'arrondissement).  Il aurait tenté de corrompre des fonctionnaires municipaux.	Michel Hamel (Albert Hamel Construction)	Line Hamel (cons. mun.)	La conseillère Line Hamel est aussi la présidente du Comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest, l'autorité qui étudie tous les projets immobiliers et fait des recommandations au conseil d'arrondissement. Elle occupe ce poste depuis son élection en 2001. (Source: La Presse, 14 sept. 2007)  Michel Hamel a été président de l'association libérale fédérale d'une circonscription. (Source: La Presse, 14 sept. 2007)  Un ami de Michel Hamel, le sénateur Raymond Lavigne, ex-député libéral de Verdun, a été accusé de fraude, d'abus de confiance et d'entrave à la justice, en août après une enquête de la GRC. (Source: La Presse, 14 sept. 2007)		La conseillère s'est retirée du caucus de son parti et a siégé comme indépendant. M. Hamel a été arrêté par la SQ. M. Hamel a été condamné à 18 mois de prison à purger dans la collectivité, avec assignation à résidence 24 heures sur 24 pour les trois premiers mois.		X
Oct. 2007	Fraude et mauvaise gestion	<b>Centre communautaire intergénérationnel d'Outremont</b> Attribution d'un contrat à la firme Dessau pour la construction d'un centre communautaire intergénérationnel d'Outremont qui coûtera deux fois plus cher que prévu. Dépenses extravagantes (dont 7 500 \$ d'alcool).	Mauvaise gestion (évaluée initialement à 6,6 M\$, la facture finale s'élevait à 11,4 M \$).  Usage de prête-nom pour le remboursement de dépenses non-autorisées.	Dessau-Soprin	Jean-Claude Patenaude (dir. adj. TP) Yves Mailhot (dir. arr.) Stéphane Harbour (Maire d'arr.)	Jean-Claude Patenaude est un ancien attaché politique d'Harbour puis ex-directeur adjoint. (Source: L'Expresse d'Outremont de Mont-Royal, 29 avril 2010)  Pierre Beaudet était le DSA du 2005-04-04 au 2008-07-11. Puis, il remplacera Pierre Winner comme DA à partir du 2008-07-12. (Source: SCG)		Enquête faite par la SQ.  Démission du maire de l'arrondissement et du dir. adj. TP.  Nomination, le 2007-10-15, d'un nouveau DA (Pierre Winner) ayant pour mandat de redresser la situation.		X

Période (médiat)	Type	Description	Faute ou manquement	Fournisseurs / promoteurs / Firmes	Personne(s) impliquée(s) à la VdeM	Informations additionnelles	Connaissance du problème	Actions prises	Enq. int.	SQ / UPAC / Marteau
2008	Fraude	Fraude informatique irrégularités dans une douzaine de contrats avec 10 entreprises informatiques. irrégularités dans la facturation de certaines entreprises.	Non-respect du guide de conduite. Augmentation des nombres d'heures facturées. Facturation pour des employés fictifs. Autres.	Fournisseurs potentiellement impliqués : Les solutions Victrix, Systematrix Technologies de l'information, OS4 Techno, La Société conseil Lambda et Ressources systèmes informatiques (VRSI)	Joseph Héral (dir. adj. et ch.plan. stratégique) Gilles Parent (c/s informatique) Jasmin Deisle (c/s informatique) Benoît Bissonnette (consultant)		SCG (autrefois nommé enquêtes internes)	Enquêtes internes. Réorganisation de la DSI et revue du mode de gestion de projet. Arrêt de paiements des firmes et démarches pour récupérer l'argent (ententes avec plusieurs fournisseurs afin d'obtenir un règlement hors cours). Congédiement de Gilles Parent (sept. 2008) et Joseph Héral (avril 2009). Départ du « CIO » Daniel Malo. Nomination, le 2008-09-22, d'un directeur de projet (Pierre Winner) avec un mandat de redressement. Arrestation de Gilles Parent et Benoît Bissonnette. Plaidoyer de culpabilité de Gilles Parent.	X	X
Mai 2008	<b>Modification du cautionnement de soumission</b> Dans les appels d'offres, il ne sera plus nécessaire d'indiquer le montant demandé pour le cautionnement de soumission. À compter du 05 mai 2008, un cautionnement de soumission équivalent à 10% du montant soumissionné doit accompagner chaque soumission.									

Periode (médiat)	Type	Description	Faute ou manquement	Fournisseurs / promoteurs / Firmes	Personne(s) impliquée(s) à la VdeM	Informations additionnelles	Connaissance du probleme	Actions prises	Enq. int.	SQ / UPAC / Marteau
2008 - 2009	Trafic d'influence et mauvaise gestion	<p><b>SHDM - Faubourg Contrecoeur</b> Vente de terrains à 4,3 M\$ valant potentiellement 31 M\$, des immeubles ont été vendus à un prix inférieur à leur valeur, sans appel d'offres ou sans autorisation.</p> <p><b>SHDM - Manquements administratifs majeurs</b> Le DG signait des chèques de millions de dollars sans l'assentiment du conseil d'administration qui doit approuver toute dépense supérieure à 500 000 \$.</p>	<p>Non-respect du guide de conduite (manque de transparence et d'intégrité) Un élu et un fonctionnaire transmettaient de l'information privilégiée. Pots-de-vin et avantages (les enquêteurs de la SQ soutiennent que Catania et Zampino auraient effectué un voyage ensemble). Terrains seulement offerts à Catania et Construction Marton (Tony Accurso).</p> <p>Signature de chèques par le DG sans autorisation du CA. Privatisée sans la permission du gouvernement du Québec et à l'encontre de la charte de la Ville (conséquence: plus d'accès aux demandes d'information). Engagé des dépenses sans l'autorisation du conseil d'administration de la SHDM. Omission de faire un suivi adéquat des dépassements de coûts Manque de rigueur dans l'estimation de l'évaluation des coûts de décontamination. Autre ----&gt; Certains Immeubles ont été vendus à un prix inférieur à leur valeur marchande, sans appel d'offres ou sans les autorisations requises (ex.: Projet Phoenix).</p>	<p>Construction Frank Catania André Fortin (président dir. de Catania) Construction Marton (entreprise de Tony Accurso) Bernard Trépanier (organisateur politique 2004-2006) Groupe Gauthier Biancamano Bolduc (une filiale de Dessau responsable du plan de gestion du projet)</p> <p>Construction Frank Catania</p>	<p>Frank Zampino (président CE) Martial Fillion (DG SHDM) Jean-François Bertrand (adjoint au DG)  CA SHDM, 29 nov 2006 pour 2 années (résol. Résolution: CE06 2070): <b>Jean Lamarre (président), Robert Olivier, Bashir Azzi, Nicole Lamoureux, Robert Doble, Réal Lavallée, Pierrette Wong, Gérard Henry, Marc Tremblay</b>  CA SHDM, 03 déc. 2008 pour 2 années (résol. CE08 2239): <b>Bachir Azzi, Robert Cassius de Linval, Jean-Claude Cyr (président), Richard Deschamps, Réal Lavallée, Robert Olivier et</b>  06 mai 2009 (résol. CE09 0695): <b>Johanne Brunet, Héliène Lafond</b></p>	<p>Ce serait l'urbaniste Daniel Gauthier de l'entreprise Plania, filiale de la firme de génie-conseil Dessau, qui aurait agi comme intermédiaire pour transmettre les informations et manipuler les processus d'octroi de contrats. (Source: Le Devoir, 18 mai 2012)</p> <p>Par ailleurs, la SHDM avait consenti une aide financière de 15,8 M\$ pour construire les infrastructures (égouts, rues, etc.) sans en avoir le droit, ainsi qu'un prêt de 14,6 M\$ à un taux très avantageux. Cet organisme garantissait aussi le rachat des appartements invendus jusqu'à hauteur de 41 M\$ comme le prévoit le programme Accès-Condos. (Source: La Presse 17 mai 2012)</p> <p>Sans avoir obtenu l'autorisation de la SHDM, le Groupe Gauthier Biancamano Bolduc, une filiale de Dessau responsable du plan de gestion du projet, a détruit les documents soumis par les cinq entrepreneurs ayant répondu à l'appel de qualification. (Source: Le devoir 29 avr. 2009)</p> <p>Les trois versements ont été effectués du 1er mars 2007 au 14 juillet 2008. Le premier chèque constituait une avance de 2,4 M\$ sur un prêt de 14,6 M\$. Les deuxième et troisième versements étaient respectivement une avance de 3 millions et un paiement de 2,9 M\$ pour une même contribution de 15,8 M\$. (Source: Radio-Canada, 3 déc. 2008)</p> <p>L'entreprise Construction Frank Catania a reçu 95,7 M\$ en contrats de la part de la Ville de Montréal depuis 2002. (Source: Radio-Canada 3 déc. 2008)</p> <p>Possibilité de conflit d'intérêts: Héliène Lafond (membre du CA) serait la belle-sœur de Jean-Claude Cyr (président du CA). (Source: Administration)</p>	<p>27 mars 2009 Dépôt d'un rapport spécial du VG</p> <p>----- Guy Hébert a porté plainte à la SQ lors de son arrivé en poste / Analyse par le SCG et transfert à l'escouade Marteau</p> <p>----- 17 mai 2012 Escouade Marteau procède à des arrestations suite au «Projet Faufl»</p> <p>Mars 2009 Dépôt d'un rapport du vérificateur général</p>	<p>Enquête interne. Congédiement de Martial Fillion (à la suite d'une enquête sur des irrégularités dans la vente au Groupe immobilier Catania des Faubourgs Contrecoeur). Congédiement de Jean-François Bertrand. SHDM est redevenue une société municipale. Elle a un conseil d'administration renouvelé. Remplacement de la direction (nomination de Guy Hébert avec un mandat de redressement de l'organisme). Moratoire sur les transactions de l'organisme décrété le 13 nov. 2008. Transfert du dossier à l'escouade Marteau lorsqu'elle a pris connaissance du problème Faubourgs Contrecoeur.</p> <p>Dès qu'il en a été informé, le CE a demandé la démission de Mme Lafond.</p>	X	X

Période (médias)	Type	Description	Faute ou manquement	Fournisseurs / promoteurs / Firmes	Personne(s) impliquée(s) à la VdeM	Informations additionnelles	Connaissance du problème	Actions prises	Enq. int.	SQ / UPAC / Marteau
Avr. 2009	Mauvaise gestion	<b>1401-1501, rue Saint-Patrick</b> La Ville prêtait à la SHDM le terrain adjacent qui était utilisé comme stationnement (entente jusqu'en 2013). Les options sur le bail se terminaient en 2013. En 2008, la SHDM (sans avoir mis l'édifice 1401-1501, rue Saint-Patrick à vendre), a été approchée par le groupe Pétra et le groupe MACH pour acheter le 1401-1501, rue Saint-Patrick. Petra et MACH achètent le bâtiment industriel (~45\$ le pied carré) sans que la SHDM fasse d'appel d'offres. Une fois dézonné en résidentiel le prix du pied carré serait ~125 \$ à 300 \$ du pied carré. Une fois acheté, Petra et MACH se portent garants des baux. La SHDM avait signé un bail avec ARTISSIMO (locataire actuel) comprenant différentes options d'achat allant jusqu'en 2025. Le terrain de stationnement adjacent était inclus jusqu'en 2025 alors que l'entente avec la Ville et la SHDM se terminait en 2013 (date laquelle l'arrondissement du Sud-Ouest reprend le terrain). S'il n'y a plus de stationnement, le zonage résidentiel de la bâtisse n'est plus applicable = probablement changement de zonage = augmentation substantielle de la valeur du bâtiment pour Petra et MACH.	Mauvaise gestion (la SHDM n'a pas cherché à maximiser son prix de vente et vente à une entité distincte de celle ayant présenté la promesse d'achat et avec laquelle la SHDM était autorisée à transiger).	Groupe Petra (Giuseppe Borsellino) Groupe MACH	Martial Fillion (DG SHDM)		Michel Nadeau (dir. stratégies et transactions immobilières) VG Envoyé au SCG par le Maire	Enquête interne. Transmission du dossier à la SQ.	X	X
8 mai 2009	Conflit d'intérêts	<b>Saint-Léonard</b> Octroi, en 2005, d'un contrat de 32 M\$ d'une durée de 20 ans à Sogep, une filiale de Dessau pour la gestion de ses parcs, pavillons et terrains de tennis.	La filiale de Dessau qui a obtenu le contrat à la suite d'un appel d'offres a ensuite embauché le beau-frère de Frank Zampino, Domenico Pietrantonio, à titre de gestionnaire local de la compagnie à Saint-Léonard.	Dessau	Frank Zampino (président du GE et maire de l'arrondissement de Saint-Léonard)	Les bureaux de la SOGEP, à Saint-Léonard, sont situés dans le parc industriel, au 8817, rue du Champ-d'Eau. L'immeuble appartient à une compagnie détenue par Agostino Cuntrera, un membre influent de la mafia italienne. (Source: La Presse, 9 mai 2009)		Gérald Tremblay a demandé à l'actuel maire de Saint-Léonard, Michel Bissonnet et au directeur général de la Ville de Montréal, Claude Léger, de faire toute la lumière sur la décision prise par l'arrondissement.	X	
Juin 2009	Pots-de-vin	<b>Toiture de l'hôtel de Ville</b> Dans le cadre du contrat de rénovation de l'hôtel de ville de Montréal, d'une valeur de 10,6 M\$, la mafia aurait demandé 40 000 \$ à l'entrepreneur pour deux élus d'Union Montréal.	Éthique Intimidation Pots-de-vin	Paul Sauvé (victime)	Sammy Forcillo (élu mun.) Cosmo Maciocia (élu mun.)		Plainte au cabinet du Maire	Le maire de Montréal a alerté la SQ à l'été 2009.		X

Période (medias)	Type	Description	Faute ou manquement	Fournisseurs / promoteurs / Firmes	Personne(s) impliquée(s) à la VdeM	Informations additionnelles	Connaissance du problème	Actions prises	Enq. int.	SQ / UPAC / Marteau
2009	Révision du guide de conduite des employés									
Juil. 2009	Mauvaise gestion	<p><b>Benny Farm - vente d'un terrain</b> La SHDM vend à Louisbourg (Accurso) un terrain (du complexe immobilier Benny Farm) situé sur la rue Cavendish au prix de 250 000 \$ soit le même prix qu'elle a payé en 2005 de Canada Lands.</p> <p>La SHDM verse en 2008 3,2 M\$ à Louisbourg dans le cadre du programme Accès Condo.</p>	Vente du terrain au même prix que le prix d'achat.	Louisbourg Construction (Tony Accurso)	Martial Fillion (DG SHDM)	La SHDM inclut le terrain de Louisbourg dans son programme Accès Condo en vertu duquel elle subventionne la différence entre le prix de vente de condo entendu et le coût de sa construction; en novembre 2007, la SHDM convient de payer à ce titre la somme de 3 M\$ à Louisbourg, mais en novembre 2008, elle doit augmenter cette subvention à 3,2 M\$ à cause des délais rencontrés dans l'obtention des permis de construction et pour obtenir la permission de la Société immobilière du Canada de vendre la propriété (la demande de cette permission est datée du 25 février 2008. (Source: Les Mémoires du Québec, Jean Cournoyer)	Journaliste			